

PROCES - VERBAL

CONSEIL D'EXPLOITATION DES PORTS D'HYERES

Séance du VENDREDI 19 OCTOBRE 2025 à 09h00

Salle du Conseil Municipal



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

SERVICE DES PORTS

FICHE DE PRESENCE

Etaient présents :

Monsieur BRUNEL, Adjoint délégué aux Ports, Plages et Iles

Madame BUTTAFOGHI, 13ème Adjointe aux Animations, Univ. du Temps disponible, Jumelage et Mécénat

Monsieur BERNARDI Conseiller Municipal Délégué aux Ports, Plages, Iles, Travaux portuaires, Tourisme

Monsieur COLIN, Conseiller Municipal Délégué aux sports scolaires

Monsieur CIRCOSTA, Conseiller Municipal délégué

Monsieur MICALLEF, Conseiller Municipal délégué

Monsieur LAUSSUCQ, Président de l'Association des Usagers du Port d'Hyères

Madame CURNILLON, Présidente de l'Association Nautique de l'Ayguade

Monsieur THEVENIN, Président de la société nautique et des Pêcheurs Plaisanciers La Capte – Les Pesquiers

Madame COLL, Co-Présidente de la Fédération Varoise des Activités Nautiques, Environnement

Madame MICHEL, Adhérente de l'association des amis du Niel

Monsieur INFANTE, Association Hyéroise des Professionnels du Nautisme

Etaient invités :

Monsieur L'HENAFF, Directeur des Ports

Madame HOET, Service des ports

Monsieur AUBRY, Service des ports

Etaient excusés :

Monsieur ROUX, 1er Adjoint aux Sports, Associations, Anciens combattants

Monsieur WERBER, Directeur Général Adjoint des Services adjoint

Monsieur GIRARDO, 4ème Adjoint aux travaux , bâtiments déchets, propreté, économie et emploi

Monsieur FRATELLIA, 8^{ème} Adjoint à la cohésion sociale

Madame BATTESTI, 7ème Adjointe – Déléguée aux Achats, Commande Publique et Mobilité

Monsieur HENRY, président de la société nautique du port Auguier

Monsieur MAZZELLA, Représentant de la Fédération Régionale des Activités Nautiques, Pêche, Plaisance

Monsieur CAZALI, Directeur des Finances de la Mairie d'Hyères

Monsieur GRIMARD, Service des ports

Monsieur POLYCARPE, Service des ports

Envoi des Convocations par mail le 1^{er} Septembre 2025

Envoi des Documents par mail le 8 Septembre 2025

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance (dernier Conseil, secrétaire : Représentant d'association : M.POLENZANI → au tour d'un Elu de se proposer)
2. PORTS DE PLAISANCE D'HYERES : St PIERRE – L'AYGUADE – LA CAPTE – AUGUIER - LE NIEL : Validation du compte-rendu de la séance précédente
3. PORTS DE PLAISANCE D'HYERES : St PIERRE – L'AYGUADE – LA CAPTE – AUGUIER - LE NIEL : Bilan Intermédiaire
4. PORTS DE PLAISANCE D'HYERES : St PIERRE – L'AYGUADE – LA CAPTE – AUGUIER - LE NIEL : Décision modificative
5. PORTS DE PLAISANCE D'HYERES : St PIERRE : FINANCES ET CONTRÔLE DE GESTION - Réaffectation de provisions pour l'entretien des voiries et des revêtements de surface sur le port Saint-Pierre
6. PORTS DE PLAISANCE D'HYERES : St PIERRE : Admission en non valeurs
7. PORTS DE PLAISANCE D'HYERES : St PIERRE : Consolidation d'un CDD en CDI
8. PORTS DE PLAISANCE D'HYERES : St PIERRE : Proposition d'indemnisation amiable des commerçants du Centre Commercial du Nautisme — CORDAN retiré de l'ordre du jour
9. PORTS DE PLAISANCE D'HYERES : St PIERRE : Convention avec la Prud'homie de Pêche Section de Hyères-Porquerolles/Salins d'Hyères
10. PORTS DE PLAISANCE D'HYERES : St PIERRE – L'AYGUADE – LA CAPTE – AUGUIER - LE NIEL : Soutien de la commune d'Hyères au projet LIFE POSICARE

- 11. PORTS DE PLAISANCE D'HYERES : St PIERRE – L'AYGUADE – LA CAPTE – AUGUIER - LE NIEL** : Modification de tarifs et création de tarifs de stockage de mât sur la zone d'activité du Port Saint-Pierre
- 12. PORTS DE PLAISANCE D'HYERES : St PIERRE – L'AYGUADE – LA CAPTE – AUGUIER - LE NIEL : COMMANDE PUBLIQUE– PORTS - AOO 12/25** : Etudes paysagères et prestations de programmation liées sur les ports de plaisance d'Hyères – Accord-cadre à bons de commande - Mise en appel d'offres ouvert –
- 13. PORTS DE PLAISANCE D'HYERES : St PIERRE – L'AYGUADE – LA CAPTE – AUGUIER - LE NIEL : COMMANDE PUBLIQUE– PORTS - AOO 05/25bis** : Travaux neufs et de réparation des installations de plomberie, d'électricité et de génie civil- – Accord-cadre à bons de commande - Mise en appel d'offres ouvert
- 14. PORTS DE PLAISANCE D'HYERES : St PIERRE – L'AYGUADE – LA CAPTE – AUGUIER - LE NIEL : COMMANDE PUBLIQUE - EVENEMENTIEL - AOO 13/25** : Acquisition de motifs d'illuminations et achat de matériel pour la réparation et la rénovation de motifs d'illuminations – Accord-cadre à bons de commande - Mise en appel d'offres ouvert
- 15. PORTS DE PLAISANCE D'HYERES : St PIERRE – L'AYGUADE – LA CAPTE – AUGUIER - LE NIEL : COMMANDE PUBLIQUE - PATRIMOINE BÂTI - Fourniture de matériels et matériaux** - Accord-cadre à bons de commande

M. BRUNEL ouvre la séance à 9h06 et procède à l'appel. Le quorum est atteint, le conseil peut commencer.

QUESTION 1 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Comme le rappelle M. BRUNEL, il est d'usage d'alterner la nomination du secrétaire de séance entre élus et représentants d'association. Il invite donc un Elu à se présenter. M.COLIN se propose.

VOTE : POUR : UNANIMITE – M.COLIN est désigné secrétaire de séance

**QUESTION 2 – PORTS D'HYERES : ST PIERRE – LA CAPTE – AUGUIER – L'AYGUADE – LE NIEL :
VALIDATION DU COMPTE -RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE**

M.BRUNEL propose l'approbation du compte-rendu du dernier Conseil d'Exploitation.

Aucune remarque n'étant faite, M. BRUNEL passe aux voix.

VOTE : POUR : UNANIMITE

**QUESTION 3 – PORTS D'HYERES : ST PIERRE - L'AYGUADE – LA CAPTE – AUGUIER - LE NIEL :
BILAN INTERMEDIAIRE**

Le code général des collectivités territoriales impose un relevé provisoire des résultats de l'exploitation arrêté tous les six mois et soumis pour avis au conseil d'exploitation, et présenté par le maire au Conseil Municipal.

Ce relevé, arrêté au 30 juin 2025, enregistre pour la régie des Ports de Plaisance d'Hyères :

- Un total de recettes de 5 325 255,82 € dont :
 - les produits des services dont les redevances d'amarrage (3 778 K€)
 - le résultat reporté de 2024 (1 301 K€)

- Un total de dépenses 2 301 221,27 € qui se répartit en :
 - charges de personnel (1 091 K€)
 - charges générales (1 108 K€)
 - charges exceptionnelles (36 K€)
 - impôts sur les bénéfices (67 K€)

En l'absence de question, M.BRUNEL procède au vote :

VOTE : POUR : UNANIMITE

QUESTION 4 – PORTS D’HYERES : ST PIERRE - L’AYGUADE – LA CAPTE – AUGUIER - LE NIEL : DECISION MODIFICATIVE

Par délibération n° 12 du 02 avril 2025, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif 2025 du budget annexe des Ports de plaisance de la ville d'Hyères les Palmiers.

Il est aujourd’hui nécessaire d’effectuer des ajustements de crédits, tant en section d’exploitation qu’en section d’investissement, que présente M.BRUNEL.

Les membres sont invités à voter.

VOTE : POUR : UNANIMITE

QUESTION 5- PORTS DE PLAISANCE D’HYERES PORT SAINT-PIERRE : FINANCES ET CONTROLE DE GESTION- REAFFECTATION DE PROVISIONS POUR L’ENTRETIEN DES VOIRIES ET DES REVETEMENTS DE SURFACE SUR LE PORT SAINT-PIERRE

Par la délibération n° 25 du 02 avril 2021, le Conseil Municipal a autorisé la constitution d'une provision pour le rehaussement de plusieurs quais du port Saint-Pierre (quais 3400, quai situé entre les pannes 3400 et 3900, quai de la jetée Est) d'un montant de 919 200 € étalée sur les exercices 2021 à 2025 puis réajusté en portant son montant total provisionné à 1 103 040 €.

La provision est aujourd'hui encore dotée de 915 840 € et il est proposé de réaffecter cette somme à des travaux d'entretien de voirie et de revêtement de surface sur l'ensemble du port Saint-Pierre pour la période 2025-2026.

Un premier diagnostic des travaux envisagés a été réalisé. Il en ressort que certains travaux relèveront du fonctionnement (reprise de surface), tandis que d'autres seront de l'investissement en raison de l'ampleur des travaux à entreprendre (réhausse de quai de 60cm NGF à 1,20m NGF).

Il est précisé que les premiers travaux pourraient concerter le parking des pêcheurs ainsi que le quai allant de la Gavine aux Pêcheurs, qui sont fortement endommagés par les racines des arbres bordant la zone.

Aucune remarque n'étant faite, M. BRUNEL passe aux voix.

VOTE : POUR : UNANIMITE

QUESTION 6 – PORTS DE PLAISANCE D’HYERES - PORT SAINT-PIERRE : ADMISSION EN NON VALEURS

M. BRUNEL soumet un état des taxes et produits communaux du budget des Ports de plaisance d'Hyères, irrécouvrables et dressé par le comptable public en date du 2 septembre 2025.

Cet état s'élève à un montant total de 52 289,48 € TTC, soit 48 464,44 € HT comportant 15 titres de recette pour 6 redevables.

Aucune question n'étant posée, M.BRUNEL procède au vote :

VOTE : POUR : UNANIMITE

QUESTION 7 – PORTS D’HYERES : PORT SAINT-PIERRE : CONSOLIDATION D’UN CDD EN CDI

Un agent des services techniques a sollicité son départ du port pour rejoindre les équipes des Espaces verts de Toulon Provence Méditerranée.

A ce titre, le recrutement d'un CDD a été rendu nécessaire à compter du 1er Décembre 2024 et à donner satisfaction après son premier renouvellement. Il convient à ce jour de transformer ce CDD en CDI pour cet agent technique.

Il est précisé qu'il s'agit d'un remplacement poste pour poste et que l'effectif des ports est constant depuis 2022 à 44 agents actifs.

Il est rappelé que le port étant un SPIC, Service Public Industriel et Commercial, les agents sont recrutés par le biais d'un contrat à durée déterminée (CDD) renouvelable une fois pour une durée totale d'un an et qu'à l'issue le contrat de travail est transformé en CDI, soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

En l'absence de question, M.BRUNEL procède au vote :

VOTE : POUR : UNANIMITE

QUESTION 8- PORTS D'HYERES : ST PIERRE : Proposition D'indemnisation Amiable Des Commerçants Du Centre Commercial Du Nautisme CORDAN *retiré de l'ordre du jour*

QUESTION 9- PORTS D'HYERES : ST PIERRE : CONVENTION AVEC LA PRUD'HOMIE DE PECHE SECTION DE HYERES-PORQUEROLLES / SALINS D'HYERES

Pour optimiser, sécuriser et faciliter les échanges relatifs à l'affectation et l'utilisation des postes à quai avec la prud'homie de pêche Section de Hyères-Porquerolles/Salins d'Hyères du port Saint-Pierre, il est proposé d'élaborer une convention.

M.BRUNEL précise que cette convention a pour but de permettre à la prud'homie de pêche de disposer de quinze postes d'amarrage à quai à titre gracieux et qu'elle est conclue pour une durée de cinq ans.

M. AUBRY souligne que les postes mis à disposition de la prud'homie nécessite attention particulière au même titre que les autres postes dans le port et ce suivi sera inscrit dans cette convention.

Il est indiqué qu'un travail est en cours avec les Affaires Maritimes qui relancent l'objet même des prud'homies afin de redéfinir les zones de pêche pour gérer au mieux la ressource, prud'homie toujours régie par un texte impérial datant de 1859.

M.AUBRY rappelle que cette convention permet de se réapproprier le quai des pêcheurs en effectuant une opération de nettoyage, en installant des bacs à filet estampillés « port d'Hyères » et en procédant à la réhabilitation prochaine du quai. Un espace réservé à la pêche artisanale locale sera ainsi aménagé au Port Saint-Pierre.

En l'absence de question, M. BRUNEL passe au vote.

VOTE : POUR : UNANIMITE

QUESTION 10 – PORTS DE PLAISANCE D’HYERES - PORT SAINT-PIERRE - : SOUTIEN DE LA COMMUNE D’HYERES AU PROJET LIFE POSICARE

Il est présenté, à titre informatif, l'intention de la Commune de soutenir le projet LIFE POSICARE du WWF France.

En collaboration avec le WWF France, la Commune souhaite réduire l'impact des activités humaines sur les herbiers marins présents sur le littoral, notamment par un aménagement durable de la bande littorale de 300 mètres. Ce projet s'inscrit dans le cadre des compétences partagées entre les maires et le préfet maritime, en organisant notamment les activités nautiques, telles que la réservation de zones pour l'usage d'engins légers non motorisés ou l'instauration de zones d'interdiction de mouillage, particulièrement dans les zones où la posidonie est la plus vulnérable.

La Commune d'Hyères pourrait bénéficier d'une aide financière significative dans le remplacement du balisage réglementaire de la bande littorale des 300 mètres et la mise en place de futures ZIM (Zone Interdite au Mouillage) / ZIEM (Zone Interdite aux Engins à Moteur) associées.

A la demande de M.INFANTE, il est rappelé que l'investissement initial est de 800 000 euros.

M.BRUNEL précise qu'aucun vote n'est requis.

QUESTION 11 – PORTS DE PLAISANCE D’HYERES - PORT SAINT-PIERRE -L’AYGUADE-LA CAPTE- AUGUIER- LE NIEL : MODIFICATION DE TARIFS ET CREATION DE TARIFS DE STOCKAGE ET MAT SUR LA ZONE D’ACTIVITE DU PORT SAINT-PIERRE

Suite aux sollicitations de professionnels et de particuliers concernant les conditions tarifaires de stockage des mâts sur la zone d'activités, il est apparu nécessaire de réexaminer ces tarifs afin de répondre aux attentes.

M.BRUNEL propose donc la validation des tarifs suivants applicable à partir du 1er Octobre 2025 :

PRESTATION	TARIF
Gratuité d'une semaine pour les navires bénéficiant d'un poste d'amarrage dans l'un des ports gérés par la commune	Gratuit
Tarif pour stationnement sur la zone de carénage d'un mât d'une taille inférieure à 12 m	8,45€ TTC par jour
Tarif pour stationnement sur la zone de carénage d'un mât d'une taille supérieure à 12 m	14€ TTC par jour

M.BRUNEL procède au vote :

VOTE : POUR : UNANIMITE

QUESTION 12 – PORTS DE PLAISANCE D’HYERES - ST PIERRE - L’AYGUADE LA CAPTE - AUGUIER - LE NIEL : COMMANDE PUBLIQUE PORTS- AOO 12/25BILTS : ÉTUDES PAYSAGERES ET PRESTATIONS DE PROGRAMMATION LIEE SUR LES PORTS DE PLAISANCE D’HYERES - ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE – MISE EN APPEL D’OFFRES OUVERT

Afin de permettre d'assurer les prestations d'études paysagères et prestations de programmations liées sur les ports de plaisance d'Hyères, un appel d'offre avait été lancé en vue d'attribuer le marché. Toutefois, la procédure a dû être déclarée sans suite en raison des offres très supérieures reçues (7 offres reçues dont 6 largement supérieures et 1 anormalement basse).

La commune a donc dû adapter le montant maximum du marché afin de permettre aux candidats de formuler des propositions financières en adéquation avec le marché.

Le marché est un accord-cadre à bons de commande, passé selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, à compter de sa date de notification pour une durée d'un an, renouvelable, à sa date anniversaire, trois fois par reconduction tacite par périodes successives d'un an, et sera affecté des montants annuels suivants :

- Sans montant minimum
- Maximum : 140 000 euros HT

M.BRUNEL procède au vote :

VOTE : POUR : UNANIMITE

QUESTION 13 – PORTS DE PLAISANCE D’HYERES - ST PIERRE - L’AYGUADE LA CAPTE – AUGUIER - LE NIEL : COMMANDE PUBLIQUE PORTS- AOO 05/25BITS : TRAVAUX NEUFS ET DE REPARATION DES INSTALLATIONS DE PLOMBERIE, D’ELECTRICITE ET DE GENIE CIVIL- ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE- MISE EN APPEL D’OFFRE OUVERT.

Suite au lancement de l'appel d'offres relatif aux travaux neufs et de réparation des installations de plomberie, d'électricité et de génie civil pour les services techniques des ports, la commission d'appel d'offres réunie le 07/08/2025, a décidé d'attribuer au groupement SAS SPADA TRAVAUX PUBLICS (mandataire) / SARL AVICOLLO ENERGIES / SAS DEGREANE ce marché avec les montants annuels suivants :

- Montant minimum annuel : 50 000 Euros H.T.
- Montant maximum annuel : 600 000 Euros H.T.

M.BRUNEL rappelle qu'il s'agit d'un marché ville dont les services portuaires peuvent bénéficier.

Il est expliqué qu'un groupement de plusieurs entreprises est conforme à la législation et s'avère justifié par la complémentarité des métiers requis pour la réalisation des travaux relevant dudit marché.

M.BRUNEL procède au vote :

VOTE : POUR : UNANIMITE

QUESTION 14 – PORTS D’HYERES : ST PIERRE – LA CAPTE – AUGUIER – L’AYGUADE – LE NIEL : COMMANDE PUBLIQUE - ÉVÉNEMENTIEL AOO 13/25 : ACQUISITION DE MOTIFS D’ILLUMINATIONS ET ACHAT DE MATERIEL POUR LA REPARATION ET LA RENOVATION DE MOTIFS D’ILLUMINATIONS ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE- MISE EN APPEL D’OFFRES OUVERT

Le marché relatif à l'acquisition de motifs d'illuminations destinés aux illuminations festives et à l'achat de matériel pour la réparation et la rénovation de motifs d'illuminations arrive à échéance le 22 mars 2026.

Afin de permettre d'assurer la continuité de ces prestations, il convient, dès à présent, de lancer une nouvelle procédure que détaille M. BRUNEL.

En l'absence de question, M. BRUNEL passe au vote.

VOTE : POUR : UNANIMITE

QUESTION 15 – COMMANDE PUBLIQUE – PATRIMOINE BÂTI-FOURNITURE DE MATERIEL ET MATERIAUX- ACCORD -CADRE A BONS DE COMMANDE

Les marchés relatifs à l'acquisition de fournitures pour travaux arrivent à échéance au 30 avril 2026.

Afin de permettre d'assurer la continuité de ces prestations, il convient, dès à présent, de lancer une nouvelle procédure composée de 8 lots séparés affectés des montants annuels suivants :

- **Lot n° 1** : Équipements électriques et d'éclairage

- Sans montant minimum

- Maximum : 500 000 euros TTC

- **Lot n° 2** : Matériaux pour la menuiserie bois

- Sans montant minimum

- Maximum : 80 000 euros TTC

- **Lot n° 3** : Matériaux pour la peinture

- Sans montant minimum

- Maximum : 70 000 euros TTC

- **Lot n° 4** : Matériaux pour la plomberie

- Sans montant minimum

- Maximum : 200 000 euros TTC

- **Lot n° 5** : Matériaux pour la maçonnerie

- Sans montant minimum

- Maximum : 100 000 euros TTC

- **Lot n° 6** : Matériaux pour la serrurerie

- Sans montant minimum

- Maximum : 60 000 euros TTC

- **Lot n° 7** : Quincaillerie

- Sans montant minimum

- Maximum : 90 000 euros TTC

- **Lot n° 8** : Matériaux pour la métallerie
- Sans montant minimum
- Maximum : 100 000 euros TTC

M.BRUNEL procède au vote :

VOTE : POUR : UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, M.BRUNEL clôt ce conseil d'Exploitation à 9h20.

Pour le Maire de La Ville d'Hyères

12^{ème} adjoint, délégué aux Ports
Plages et Iles



M. Jean-Luc BRUNEL

Le secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "COLIN". It is positioned above a horizontal line.

M. Lionel COLIN